DISSERTATION

N° 154.

SUR

LE CATARRHE DES ORGANES GÉNITAUX

CONSIDÉRÉ CHEZ LA FEMME ;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 6 août 1816, *pour obtenir le grade de Docteur en médecine,*

PAR PIERRE-DÉSIRÉ MONFANGE, natif de Nontron,

Département de la Dordogne;

Chirurgien interne des hôpitaux et hospices civils de Paris; Bachelier ès-lettres; Membre de la Société d'Instruction médicale.

Medicina non ingenii humani partus est, sed temporis filia.
BAGLIVI, *Prax. med.*, p. 2.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1816.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

Professeurs.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER, *Examinateur.*
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ.
M. LALLEMENT, *Président.*
M. PELLETAN.
M. PERCY.
M. PINEL.
M. RICHARD.
M. THILLAYE.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN, *Examinateur.*
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN, *Examinateur.*
M. MOREAU, *Examinateur.*
M. ROYER-COLLARD, *Examinateur.*

Par délibération du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MA MÈRE.

A MON PARRAIN,

Médecin à Nontron.

A MON ONCLE,

Ex-Sécrétaire de la Sous-Préfecture de Nontron.

Vos efforts se sont constamment réunis pour faire mon bonheur ; vos bontés pour moi, mes sentimens pour vous vous donnent la même place dans mon cœur.

Veuillez agréer en commun ce faible témoignage de mon profond respect, de mon sincère attachement et d'une reconnaissance vive et durable.

P. D. MONFANGE.

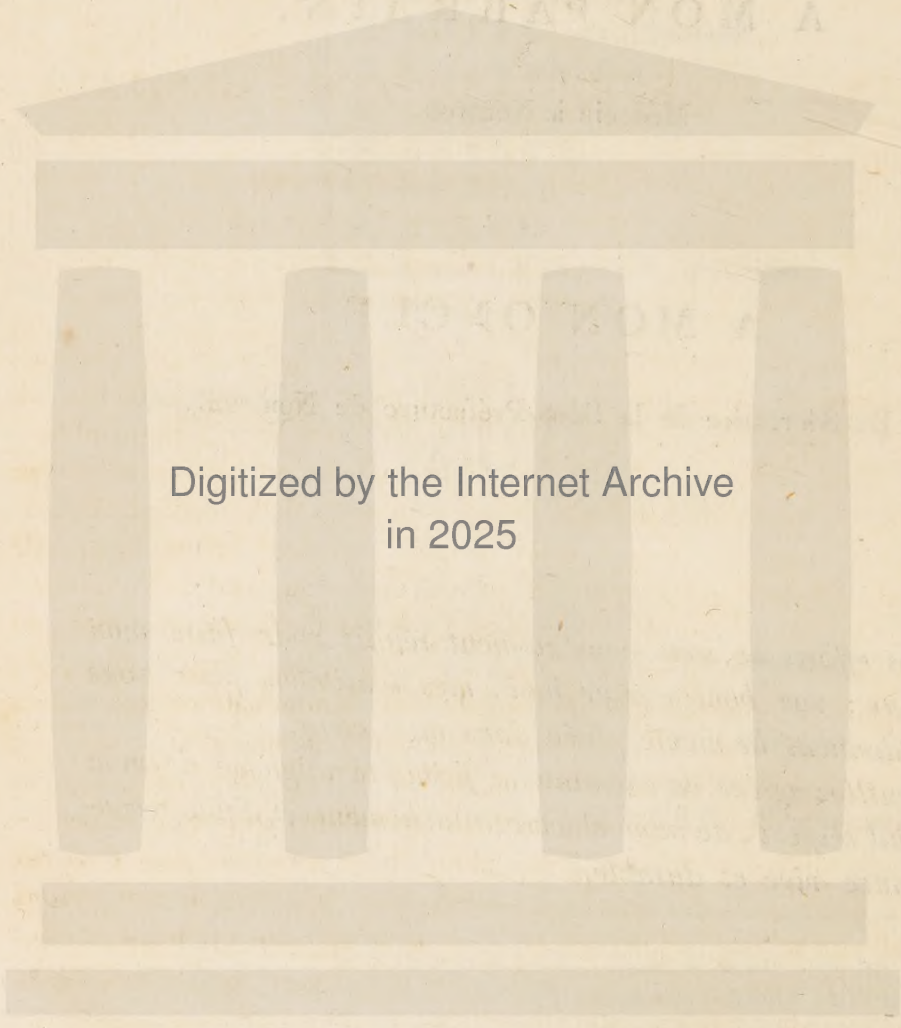

Digitized by the Internet Archive
in 2025

https://archive.org/details/dissertationsurl0006vari_t8e4

DISSERTATION

SUR

LE CATARRHE DES ORGANES GÉNITAUX

CONSIDÉRÉ CHEZ LA FEMME.

On appelle *catarrhe génital* une maladie caractérisée par l'inflammation de la muqueuse des organes génitaux, laquelle fournit un fluide muqueux, variable en couleur, en consistance et en quantité.

Chez la femme, le siége de cette maladie est ordinairement au vagin, quelquefois au col, et même au corps de la matrice. La maladie commence assez souvent au méat urinaire, surtout lorsqu'elle est de nature siphilitique; elle peut s'étendre au canal de l'urèthre.

On a donné au catarrhe génital les noms de *flueurs blanches*, de *leucorrhée*, de *chlorose*, de *pâles couleurs*, de *blennorrhagie*, de *blennose*, etc. On voit que ces diverses dénominations sont basées sur un seul symptôme, ou une seule cause de la maladie.

J'adopte de préférence le mot catarrhe, καταρρος de κατα, *en bas*, et de ρεω, *je coule*, parce que cette dénomination exprime un des principaux symptômes de la maladie, et qu'elle est consacrée pour désigner l'inflammation des membranes muqueuses; je préfère le mot *génital* au mot *utérin*, parce que le siége de la maladie est très-rarement dans l'utérus, et qu'ensuite il n'est pas prouvé que la membrane interne de cet organe soit de la nature des muqueuses.

M. le professeur *Chaussier* n'a jamais pu, par l'ébullition et la macération aidées du scalpel, trouver de continuité entre cette mem-

brane et celle du vagin ; d'une autre part, elle communique avec la séreuse abdominale par le moyen des trompes utérines ; cette exception semble faire soupçonner une différence de structure ; cette membrane diffère en outre des autres membranes muqueuses par son aspect, quoique les hémorrhagies, les polypes, et plusieurs autres affections portent à croire qu'il y a identité entre elles.

Le catarrhe génital, ordinairement idiopathique, peut quelquefois être symptomatique, métastatique et critique.

Cette affection survient ordinairement d'une manière sporadique ; elle est endémique dans certains pays, comme la Belgique, la Hollande, Paris et plusieurs grandes villes. On l'a observée régner d'une manière épidémique, conjointement avec d'autres catarrhes ; elle peut se transmetre de la mère à la fille, et par conséquent être héréditaire.

Lorsqu'elle est de nature siphilitique, elle est contagieuse ; on n'a point un assez grand nombre d'observations qui prouvent qu'elle le soit dans le cas contraire ; car, lorsqu'on est affecté d'un écoulement après avoir cohabité avec une femme qui a ce qu'on appelle communément des fleurs blanches, il paraît que la matière de l'écoulement de la femme, conjointement avec le coït, agissent comme de simples irritans.

M. le professeur *Pinel* classe la maladie qui nous occupe dans les phlegmasies muqueuses.

Causes. Elles sont *prédisposantes* ou *efficientes.* Je ne parlerai pas des causes prochaines dont l'existence à été fondée sur des hypothèses que la médecine moderne rejette.

Les *causes prédisposantes* sont les suivantes : la difficulté de la première menstruation, l'irrégularité et la suppression de cet écoulement ; l'époque critique, les tempéramens lymphatique sanguin et nerveux ; une constitution originaire ou acquise, caractérisée par la débilité ; un état cachectique, des maladies longues, une disposition

héréditaire, l'excès ou le défaut de sensibilité de l'utérus; l'affaiblissement et la chute de cet organe; l'habitation des lieux bas et humides; l'usage des chaufferettes, les jupons et les corsets trop serrés; l'abus des bains tièdes, la diète lactée, les farineux, les fruits non mûrs, les assaisonnemens, l'abus des boissons tièdes et des purgatifs; la suppression de la transpiration, une vie sédentaire, oisive et voluptueuse; l'exercice trop pénible, l'excès du sommeil et des veilles; et en général tous les écarts de régime; le célibat, les passions tristes, la contrariété d'un penchant naturel, sont autant de causes qui prédisposent au catarrhe génital.

Les *causes efficientes* sont : le changement de climat, la présence d'un corps étranger dans le vagin ou la matrice; la masturbation, l'excès du coït, les frictions mercurielles, certains alimens, certaines eaux, divers virus supprimés, une métastase purulente, la suppression d'une expectoration, d'un catarrhe, des hémorrhoïdes, de la sueur des pieds, et d'une hémorrhagie habituelle. On a vu des femmes être affectées de catarrhe génital après une frayeur vive, un chagrin intense, ou parce qu'elles n'allaitaient pas leurs enfans.

Parmi les causes énoncées, je noterai une constitution débile, la faiblesse des organes digestifs, un mauvais régime, la difficulté de la première menstruation, la masturbation, l'excès des plaisirs vénériens.

Symptômes. Ils doivent être distingués en *locaux* et en *généraux*.

Symptômes locaux. Prurit, titillation ou élancemens dans la partie qui doit être le siége de la maladie; ces symptômes augmentent lorsque la malade urine; il y a envies fréquentes d'uriner, sentimens de chaleur, quelquefois d'ardeur en urinant; du troisième au quatrième jour, plutôt ou plus tard, il se manifeste un écoulement blanc, limpide, qui varie ensuite en couleur, en consistance et en quantité; ces symptômes diminuent peu à peu d'intensité, au point d'être parfois insensibles, s'il n'y avait pas d'écoulement; leur retour, leur

marche, leur durée, et leur intensité, sont caractérisés par l'irrégularité; ils sont quelquefois accompagnés de boursoufflemens, de fongosités et d'ulcérations des parties affectées.

Symptômes généraux. Pendant l'état aigu, ils varient suivant l'intensité de la maladie et la constitution individuelle; quelquefois on n'en apperçoit aucune; d'autres fois la malade éprouve une douleur gravative à l'épigastre qui s'étend aux aines, à la partie interne des cuisses, au dos, aux hanches et au sacrum. On a observé quelquefois un malaise général, un mouvement fébrile, des urines rouges, et une soif plus ou moins considérable.

C'est surtout lorsqu'elle est passée à l'état chronique que cette maladie produit un changement remarquable dans l'économie; les femmes sont prises de langueur; les digestions s'altèrent; il y a répugnance pour le mouvement, embarras gastrique ordinairement muqueux; dyspepsie et céphalalgie, borborygmes, tranchées, douleurs aux lombes, au dos et dans les articulations; les paupières sont cernées et bouffies; les yeux battus et ternes; la peau devient pâle et décolorée; quelquefois elle est plombée ou verdâtre; elle est en outre molle et sèche, car la transpiration est peu abondante ou entièrement supprimée; les fonctions cérébrales sont lentes et irrégulières; la malade éprouve des douleurs vagues, des pandiculations, de la torpeur, de l'engourdissement dans les membres, une propension au repos et au sommeil; les membres se meuvent avec difficulté; leurs mouvemens sont toujours suivis de lassitude; les digestions deviennent laborieuses, sont accompagnées de douleurs de tête, de pesanteur d'estomac, de cardialgie; l'appétit est souvent dépravé au point de faire désirer à la malade des alimens inusités et dont l'emploi est bizarre.

A un dégré plus avancé, la femme est atteinte de fièvre adynamique ou ataxique, et le plus ordinairement de fièvre hectique; les extrémités inférieures se tuméfient; il se manifeste au bassin un sentiment de pesanteur très incommode.

Enfin la maladie se termine par l'engorgement des viscères abdominaux, et une infiltration générale; il y a tantôt sécheresse de la peau; dans ce cas, on observe un mouvement fébrile et une légère chaleur; d'autres fois la peau est flasque et visqueuse, alors la prostration des forces est portée au dernier dégré; la fièvre lente fait des progrès rapides, et ne tarde pas à être suivie de la mort.

Marche. Elle présente plusieurs périodes bien distinctes : la première est caractérisée par les symptômes précurseurs, lorsqu'il y en a, et par les symptômes locaux qui précèdent l'écoulement. On peut, à cette période, faire avorter la maladie. Cette pratique est plus ou moins dangereuse, suivant la cause et les symptômes de la maladie; quelquefois elle n'est suivie d'aucun accident.

La seconde période date de l'époque de l'écoulement, et se prolonge jusqu'au plus haut degré d'intensité de la maladie; c'est surtout pendant cette période qu'il faut surveiller la malade, modérer l'intensité des symptômes, sans employer des antiphlogistiques trop actifs, crainte de faire passer trop promptement la maladie à l'état chronique.

La troisième période est caractérisée par la diminution successive des symptômes, jusqu'au passage de la maladie à l'état chronique, ce qui constitue une dernière période, ou plutôt une autre maladie.

Le catarrhe génital passé à l'état chronique offre rarement une marche continue; quand cet écoulement coexiste avec le flux menstruel, leur quantité est ordinairement en raison inverse.

Pour établir la durée du catarrhe génital, il faut le distinguer en aigu et en chronique; lorsqu'il est aigu, sa durée est de quinze jours à deux mois; tandis que, passé à l'état chronique, rien n'est plus variable que l'époque de sa terminaison. Cette maladie peut ne cesser qu'avec la vie.

Terminaisons. La maladie qui nous occupe peut se terminer par la santé, avec ou sans crise; les crises les plus ordinaires sont : les

règles, les lochies, une hémorrhagie utérine, la diarrhée, le ptyalisme et les sueurs. On obtient presque toujours cette terminaison lorsque la maladie est récente, et que sa cause est facile à détruire. On doit l'espérer toutes les fois que la maladie n'est pas très-ancienne, et que la constitution de la femme n'est pas trop détériorée.

D'autres fois une autre maladie remplace le catarrhe génital ; les plus ordinaires sont : des hydropisies, la phthisie, et l'engorgement d'un ou de plusieurs viscères.

La suppression subite de l'écoulement fourni par la muqueuse des organes génitaux peut produire des hémorrhagies, des exanthèmes, la goutte, le rhumatisme ; les scrophules en sont quelquefois la suite, comme le prouve l'observation suivante : une jeune personne affectée de catarrhe génital, parvint à le supprimer à l'aide de bains froids et d'injections froides ; bientôt après, les symptômes généraux des scrophules se développèrent, les glandes cervicales s'engorgèrent ; il se manifesta un gonflement de l'extrémité inférieure de l'avant-bras et du pied ; ce gonflement fut bientôt suivi de carie ; depuis, l'écoulement s'est rétabli, la malade va beaucoup mieux.

Enfin le catarrhe génital peut se terminer par la mort ; cette terminaison est heureusement assez rare, et n'arrive jamais pendant l'état aigu.

La maladie qui nous occupe peut être suivie de stérilité, de l'indifférence à l'union des sexes, de fongosités, de squirrhes, de chutes de l'utérus et du vagin ; il survient souvent des excoriations aux parties génitales ; si la femme est enceinte, elle doit craindre une fausse couche.

Le catarrhe génital doit être divisé, comme nous l'avons dit, en aigu et en chronique ; mais chacune de ces deux espèces offre un grand nombre de variétés dont voici les plus remarquables :

1.° Celui par irritation locale ; c'est le plus simple, il est ordinairement produit par la masturbation, l'excès du coït, des injections irritantes, l'introduction de corps étrangers dans les organes génitaux, l'avortement et un accouchement laborieux.

2.° Le catarrhe par pléthore. J'admets cette variété, ayant vu cesser plusieurs écoulemens par la saignée, et surtout d'après l'observation suivante : une jeune personne très-bien réglée était affectée de leucorrhée et de symptômes chlorotiques qui disparaissaient le jour que se manifestaient ses règles, et reparaissaient aussitôt que cet écoulement était terminé. Un jour cette demoiselle fit une chute, éprouva une hémorrhagie nasale très-abondante, laquelle fit disparaître les symptômes énoncés pendant deux mois. Depuis, la jeune personne s'est mariée, est devenue mère, et n'a plus éprouvé aucun accident, seulement il a fallu la saigner deux fois pendant sa grossesse.

3.° L'écoulement par virus siphilitique est celui qui est produit par la cohabitation avec un individu affecté de siphilis ; il a son siége le plus ordinairement dans la fosse naviculaire.

4.° Celui que l'on nomme *constitutionnel;* il tient à un état particulier de l'individu, et survient sans qu'on puisse l'attribuer à aucune autre cause : on donne comme caractère de cette variété, d'être chronique dès son début.

5.° Celui qui est *héréditaire;* il survient à un âge tendre, et à un enfant né d'une mère affectée de la même maladie ; il peut survenir avant la naissance, comme le prouve l'observation suivante. Dernièrement j'ai accouché, à l'hôpital Saint-Louis, une femme à laquelle son mari avait donné la siphilis ; elle offrait au vagin des ulcères, des poireaux vénériens, et avait en outre un écoulement ; elle mit au monde une petite fille ayant le vagin et les grandes et petites lèvres rouges et enflammées, et un écoulement de mucosités qui n'a cessé que lorsque la mère a été mise aux antisiphilitiques.

6.° Le catarrhe qui tient à la difficulté de la première menstruation ; cette variété est celle à laquelle on donne communément le nom de *pâles couleurs* ; en effet, loin d'éprouver cette nouvelle vie qui accompagne la puberté chez les filles, et qui est caractérisée par une peau ferme et bien colorée, par le vif incarnat des joues, par l'éclat et l'expression toute nouvelle dont jouissent les yeux, en un

mot, par un développement extraordinaire des facultés physiques et morales ; la jeune personne est prise de langueur ; toutes ses fonctions s'exécutent avec lenteur et difficulté ; elle devient triste, rêveuse, et sur sa figure pâle et abattue sont peintes la faiblese et la peine.

7.° Le flux catarrhal qui tient à l'irrégularité ou à la supression des menstrues ; dans cette variétés, les symptômes sont ordinairement beaucoup moins intenses ; le moral et le physique semblent moins profondément affectés ; la pâleur est surtout moins considérable.

8.° Celui qui survient à l'époque critique ; il doit être séparé des variétés précédentes, en ce qu'il est pour ainsi dire un moyen que la nature emploie pour suppléer à l'évacuation qui vient de cesser ; il faut être très-réservé dans les moyens curatifs qu'on emploie contre lui.

9.° La leucorrhée par faiblesse générale et notamment par la débilité des organes digestifs ; cette variété est assez fréquente ; elle a reçu le nom de *chlorose*.

10.° Le catarrhe qui tient à une débilité de l'utérus ; on voit des femmes bien portantes, chez lesquelles la digestion se fait parfaitement, avoir ce qu'on appelle des *flueurs blanches* ; elles éprouvent un sentiment de pesanteur et de faiblesse dans le bassin ; si elles deviennent enceintes, elles avortent avec la plus grande facilité. Il y a actuellement à l'hôpital Saint-Louis une femme âgée de vingt-sept ans, douée d'une assez bonne constitution, d'une figure plutôt colorée que pâle ; elle mange avec appétit et digère avec facilité ; cependant elle est, depuis plusieurs années, affectée de catarrhe génital ; trois fois elle est devenue enceinte, et trois fois elle a fait une fausse couche, à une époque plus ou moins éloignée du terme de la grossesse.

11.° Enfin on a donné le nom de *catarrhe métastatique* à celui qui

survient sans autre cause connue, après la suppression brusque d'un exanthème ou d'un écoulement habituel.

On a admis encore quelques autres variétés; je ne les crois pas basées sur un assez grand nombre d'observations; elles peuvent d'ailleurs être comprises dans celles que je viens d'énoncer.

Lorsque la mort est la suite du catarrhe génital, s'il a suivi une marche aiguë, on observe une rougeur très-marquée de la muqueuse des organes génitaux; lorsque la maladie est passée à l'etat chronique, on trouve cette membrane beaucoup moins rouge; quelquefois elle conserve sa couleur naturelle; le vagin, le col et le corps de la matrice peuvent offrir des boursouflemens, des fongosités, des squirrhes, des tubercules, des ulcères, etc.; la muqueuse est ordinairement recouverte d'un fluide muqueux blanc, verdâtre ou jaunâtre; quelquefois, après l'avoir enlevé, on peut en exprimer de nouveau en comprimant cette membrane.

Complications. Les plus ordinaires sont, des engorgemens, des tumeurs, des excoriations aux parties génitales, des squirrhes, des cancers, des inflammations de la membrane utéro-vaginale, des abcès à l'ovaire, des ulcères, des chutes et des polypes de la matrice et du vagin; plusieurs affections générales, telles que la phthisie, l'anasarque, l'ascite, l'entérite, l'hystérie, la mélancolie et l'hyponchondrie; l'hématurie, ainsi qu'une hémorrhagie utérine ou intestinale, peuvent aussi compliquer le catarrhe genital.

Diagnostic. On ne peut confondre l'écoulement dont nous parlons qu'avec celui qui résulte d'un ulcère ou d'un abcès; lorsque le toucher et la vue ne suffisent pas, on les distingue en ce que, dans un ulcère ou un abcès, la douleur se fait sentir dans un seul point, l'écoulement vient aussi d'un seul point, les caractères physique et chimique de la matière de l'écoulement servent encore pour cette distinction qui ordinairement est déjà faite par les symptômes

généraux, et par l'histoire des circonstances commémoratives: dans un cancer ulcéré, l'écoulement est plus fétide, la malade éprouve des douleurs lancinantes. Si les symptômes du catarrhe génital étaient très-intenses, on pourrait le confondre avec une métrite, il n'y aurait guère que la durée de la maladie qui pût la faire distinguer; le traitement serait d'ailleurs le même dans les deux cas.

La distinction du catarrhe génital par cause siphilitique, de celui qui est indépendant de ce virus, n'est pas aussi facile, surtout lorsque la maladie est aiguë, car l'intensité des symptômes, la couleur, la nature, la quantité et le siége de l'écoulement, sont insuffisans; il faut, pour les distinguer, avoir recours aux symptômes généraux, aux circonstances commémoratives, et aux effets que produira l'emploi de moyens très-simples comparés à ceux qu'on obtiendra par les antisiphilitiques; si d'autres symptômes vénériens se joignent à l'écoulement, le diagnostic ne présente aucune difficulté; ainsi, si la maladie est aiguë, qu'elle existe sans autres symptômes vénériens, si les circonstances commémoratives tendent à prouver qu'elle est simple, on la traitera comme telle; dans le cas contraire, on emploiera les antisiphilitiques: dans le premier cas, la maladie pourrait bien être vénérienne; c'est ce qu'on jugera par l'inutilité de l'emploi des moyens simples et par le succès des antivénériens.

Prognostic. Les variétés par cause locale et par pléthore sont les plus simples; il en est de même de celle qui est siphilitique, lorsqu'elle est récente.

Le catarrhe constitutionnel est très long et très-difficile à guérir; il en est de même de celui qui est héréditaire, de celui qui tient à la faiblesse générale et au dérangement des digestions; il n'est pas toujours facile, même à l'aide des moyens les plus méthodiques, de ramener la malade à la santé.

Lorsque la maladie sera produite par la difficulté de la première menstruation, l'irrégularité ou la suppression des menstrues, elle sera

plus ou moins dangereuse, suivant la cause primitive des accidens énoncés, et suivant la constitution individuelle. Si le catarrhe tient à la faiblesse de l'utérus, il est ordinairement difficile à guérir, car on a peu de moyens propres à agir directement sur cet organe.

Le catarrhe métastatique et celui qui survient à l'époque critique ne sont ordinairement pas fâcheux, et doivent presque toujours être respectés.

En général, pour bien établir le prognostic du catarrhe des organes génitaux, il faut avoir égard au temps depuis lequel la maladie dure, à sa cause, à ses symptômes, à la constitution de l'individu, et aux complications de la maladie.

Traitement. Pour l'établir, il faut examiner si la maladie est aiguë ou chronique; si sa cause est dans l'utérus ou hors de cet organe, et ensuite distinguer l'espèce à laquelle elle appartient.

Si le catarrhe est aigu, on conseille une position horizontale; des injections et des fomentations émollientes, des bains tièdes, quelquefois la saignée locale ou générale. A l'intérieur on donnera des boissons délayantes, émollientes et diuretiques, telles que de l'eau de veau, une décoction de racine de guimauve ou de graine de lin, une tisane de chiendent, etc.; on pourra rendre ces boissons diurétiques à l'aide du nitrate de potasse à petites doses.

Rarement il faut saigner, à moins que les symptômes ne soient très-intenses. On prendra garde aussi à l'abus des bains tièdes, crainte de faire passer la maladie trop promptement à l'état chronique; la diète sera plus ou moins sévère, suivant la force de la malade et l'intensité des symptômes; on évitera tous les alimens solides et les boissons susceptibles de produire une excitation générale ou locale, et qui sont de difficile digestion : tels sont les viandes, surtout celles qui sont salées; il en est de même des épices et des liqueurs spiritueuses.

Peu à peu on passera aux boissons aromatiques et vineuses, et à

un régime tonique; on aura aussi soin d'obtenir une dérivation sur le canal intestinal, à l'aide de légers laxatifs; on recommandera un exercice modéré, agréable et en bon air; les injections aromatiques et les bains froids produisent de très bons effets. Les vêtemens seront en raison de la température; on évitera toute espèce de cosmétiques, à cause de leur action nuisible sur les fonctions de la peau, qui ordinairement se font mal. Les baumes de Copahu, du Pérou, etc., auxquels on attribue la double propriété d'être purgatifs et toniques des membranes muqueuses, sont aussi conseillés.

Ce traitement variera, bien entendu, suivant la cause de la maladie, l'âge et la constitution de la malade, les lieux qu'elle habite, la saison dans laquelle elle se trouve, et les diverses complications de la maladie.

Si le catarrhe tient à une irritation locale, il suffira d'en faire cesser la cause et d'employer le traitement conseillé. S'il y a excès de vie chez la malade; si, comme dans l'observation citée, les hémorrhagies naturelles font cesser momentanément les symptômes, on pourra pratiquer de légères saignées. Si la maladie est de nature vénérienne, on emploiera les mercuriaux, après avoir préalablement calmé les symptômes inflammatoires. Si le catarrhe est héréditaire ou constitutionnel, les médicamens sont ce qu'il y a de moins utile; il faut employer toutes les ressources de l'hygiène, placer la malade dans des circonstances opposées à celles dans lesquelles elle se trouve, afin de changer son tempérament et sa constitution maladive : quelquefois la puberté et la première menstruation font disparaître la maladie.

Lorsque la maladie tient à la difficulté de la première menstruation, il faut en rechercher la cause; quelquefois c'est un obstacle mécanique, tel qu'une membrane accidentelle développée dans le vagin, ou l'imperforation de l'hymen; dans ce cas, c'est à la chirurgie à fournir ses moyens. Lorsque les parties sont bien conformées, il faut étudier la constitution individuelle; si la jeune personne est forte

et pléthorique, on emploiera la saignée; si elle est faible, on lui conseillera un exercice modéré, des amusemens de son choix, et un régime analeptique; quelquefois la malade est nerveuse et irritable, alors on emploiera les bains et les antipasmodiques : on joindra à ces moyens généraux les pédiluves, les bains de siége, des vapeurs d'eau dirigées vers les parties génitales; quelquefois il est bon d'appliquer des sangsues à la vulve ou de faire une saignée du pied; lorsque ces moyens ne rappellent pas les menstrues, ils soulagent la malade. Les moyens à employer sont à peu près les mêmes, lorsque la maladie tient à l'irrégularité ou à la suppression des menstrues; dans ce cas, la guérison de la maladie n'est pas toujours radicale : le moindre derangement du flux menstruel peut la rappeler. Lorsque le catarrhe génital est entretenu par une faiblesse générale ou par celle des organes digestifs, c'est dans ce cas qu'il faut mettre en usage tout ce que l'hygiène et la thérapeutique renferment de propre à relever les forces : l'exercice, l'habitation d'un lieu sec, élévé et exposé au soleil; les bains froids, les frictions sèches; les alimens analeptiques, auxquels on joindra les préparations ferrugineuses; les eaux minérales ferrugineuses, les vins de quinquina, de petite centauree et d'absinthe; les boissons seront stimulantes; ce n'est qu'après avoir relevé les forces générales qu'il faudra stimuler l'utérus, encore faut-il être très-réservé sur ces prétendus emménagogues, qui ordinairement fatiguent plus la malade qu'ils ne la soulagent, ainsi que l'observe M. le professeur *Pinel.*

Si on supposait la présence de matières saburrales dans l'estomac, on emploierait un vomitif.

Lorsqu'il y a faiblesse de l'utérus, on emploie les injections et les fumigations aromatiques, les bains froids et l'électricité; on donne à l'intérieur la camomille romaine, la menthe, la matricaire, la rue, la sabine, et en général tous les moyens propres à exciter l'économie, car alors la matrice participe à l'excitation générale. Si la faiblesse n'est pas très-grande, il est possible, comme le pensait *Hippocrate,*

que le mariage soit suivi de la guérison, car alors le coït et la grossesse produisent dans l'utérus et ses dépendances une excitation qui dévelope une vie toute nouvelle et un changement extraordinaire dans ces parties.

Le catarrhe génital qui survient à l'époque critique n'exige guère que la médecine du symptôme ; il doit être guéri peu à peu; car sa guérison brusque pourrait donner lieu à des affections organiques de l'utérus.

S'il est la suite de quelque métastase, on ne cherchera à le guérir que lorsqu'il sera plus incommode et plus dangereux que la maladie à laquelle il succède.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Mulieri, menstruis deficientibus, e naribus sanguinem fluere, bonum. *Sect.* 5, *aph.* 33.

II.

Si mulier quæ nec prægnans est, nec peperit, lac habeat, ei mentrua defecerunt. *Ibid.*, *aph.* 39.

III.

Si mulieri prægnanti erysipelas in utero fiat, lethale. *Ibid.*, *aph.* 43.

IV.

Mulieri menstrua si velis cohibere, cucurbitam quàm maximam ad mammam appone. *Ibid.*, *aph.* 50.

V.

Mensibus copiosioribus prodeuntibus morbi contingunt. Non prodeuntibus ab utero fiunt morbi. *Ibid.*, *aph.* 57.